



## Fiscalité sur plus value de cession de portefeuille client

-----  
Par PASPAO

Bonsoir la communauté

Je vous sollicite car je dois céder mon portefeuille de clients en courtage d'assurance vie au sein de mon cabinet en EURL IS créer en 2014 sans client à la création.

Pourriez vous m'apporter des éléments concernant la fiscalité sur la plus value de cette cession de portefeuille ( exonération , abattement, taux d'imposition, CSG CRDS , etc )

Ce sera une cession de portefeuille et non une cession des parts sociales de la société qui sera liquidée.

Vous remerciant par avance de votre prompt retour

cdt